

## VILLE DE DRANCY



ÉDUCATION

# Travaux d'été dans les écoles

La Ville investit massivement dans ses écoles pour améliorer le quotidien des élèves : travaux de rénovation et de sécurisation ainsi que transformation de deux cours de récréation en Oasis de fraîcheur.

*Publié le 18 août 2025*

### Plus de confort

---

Les "grandes vacances" sont la période idéale pour finaliser les travaux dans les écoles. Sécurité anti-intrusion, réfection d'étanchéité, de peinture ou d'électricité et chauffage, voici le programme de l'été.

Sécurisation : 252 000 €



Étanchéité et isolation thermique : 481 200 €



Réfection des peintures : 154 000 €



Électricité, sols, chauffage : 128 000 €



La rénovation thermique de Cachin-Jorissen achevée



Les travaux dans les écoles situées en quartier prioritaire ont bénéficié d'une subvention via la dotation Politique de la ville, contribuant ainsi au financement des opérations de rénovation énergétique et de rénovation intérieure menés dans plusieurs groupes scolaires. Cette dotation a représenté 60 % du montant éligible en 2023, soit 458 812 € HT et, en 2024, 591 333 € HT, soit 80 % du montant total éligible. Pour l'année 2025 enfin, ce sont 354 252 € qui ont été attribués aux travaux dans les écoles (80 % des travaux).



En outre, le fonds interministériel de Prévention de la délinquance a attribué à la ville une subvention pour les travaux de sécurisation des abords des bâtiments scolaires contre les risques d'intrusion ou dégradation : barreaudage, portails, rideaux métalliques.

### La cour d'école renoue avec la nature

Afin de résorber les îlots de chaleur, la ville investit pour le bien-être des écoliers en déclinant le dispositif de cour Oasis. À la rentrée, deux écoles élémentaires seront achevées : Jean Macé et Lucien Perriot.



Jean Macé - Avant



Jean Macé - Après



Lucien Perriot - Avant



Lucien Perriot - Après

La cour de récré bétonnée dans laquelle des générations d'écoliers se sont râpé les genoux ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir ! Cet été, la municipalité aménage deux cours Oasis, prélude à l'important programme pluriannuel qui verra, à terme, le concept décliné à toutes les cours d'écoles.

En dehors de son aspect peu ludique, le bitume gris foncé emmagasine le rayonnement solaire et accentue localement la chaleur. Le principe d'une cour Oasis vise donc à résorber l'îlot de chaleur.

« Il s'agit de désimperméabiliser les sols, végétaliser et planter des arbres qui apportent de l'ombre », décrit Valentin Delbach, responsable du service Parcs et jardins. Là où l'enrobé au sol est nécessaire, il est choisi beige clair afin de réfléchir la lumière.

- > **École élémentaire Perriot** : 1 605 m<sup>2</sup> de cour, dont près de 40 % rendus perméables.
- > **École élémentaire Macé** : 2 086 m<sup>2</sup> de cour, également 40 % perméables.

Les surfaces perméables se traduisent par : pavés engazonnés, allées en copeaux de bois, paillage, prairies. Le reste

de la cour est recouvert d'un enrobé beige clair.

- **Arbres** : conservation des existants et plantations de 17 à Perriot et 12 à Macé.
- **Gestion de l'eau** : bassin de rétention enterré, microreliefs de sol orientant les pluies vers la végétation.
- **Aménagements pédagogiques** : estrades et espaces scéniques en bois de pin, zones calmes, espaces de découverte, potagers.
- **Équipements ludiques** : sièges et jeux en bois, cabanes en osier.

Le tout représente un investissement conséquent : **400 000 € à Perriot** – avec une subvention de 110 003 € de la part du conseil régional d'Ile-de-France – et **500 000 € à Macé** - subventionné à hauteur de 119 507 € par la Région IDF. La création de ces deux cours Oasis a également reçu le soutien financier de l'Agence de l'eau (225 200 €), ainsi que de la Métropole du Grand Paris (151 772 €). Si bien que les deux-tiers de la dépense pour ces travaux ont pu être financés par des subventions.

Toutes les cours ne pouvant être transformées en même temps, le déploiement sera progressif. C'est le sens de l'histoire...



**MAIRIE DE DRANCY**

Place de l'Hôtel de ville - BP 76  
93701 Drancy Cedex

**HORAIRES :**

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30  
Le samedi de 9h à 12h